



FORMULAIRE D'ADHESION

VSF Tir à l'arc - 2025/2026

Informations personnelles

En cas de renouvellement N° licence

☐ Madame ☐ Monsieur

NOM :

Prénom :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance

Nationalité : ☐ Française ☐ Etrangère (précisez).....

Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

☐ en situation de handicap

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail (Obligatoire) :

Catégorie : ☐ Arc classique ☐ Arc à poulies ☐ Arc nu

Autorisation parentale

(obligatoire pour l'inscription d'un mineur)

Je soussigné(e) Mme, M.

.....

.....

responsable légal de l'enfant.....

.....

.....

l'autorise à pratiquer le tir à l'arc et à participer à toutes les activités ou sorties organisées ou coordonnées par le VSF Tir à l'arc.

N'oubliez pas de joindre l'autorisation d'intervention médicale ou chirurgicale remise avec ce formulaire.

Règlement intérieur

☐ J'ai bien pris connaissance du règlement intérieur du VSF Tir à l'arc que je m'engage à respecter. (en ligne sur notre site internet)

VSF Tir à l'arc – 06 29 64 40 71 (Sébastien) ou 06 11 64 40 77 (Fabrice) – www.vsfiralarc.fr



Droit à l'image et coordonnées

J'autorise* – Je n'autorise pas* que les photographies qui seront prises de l'adhérent par le VSF Tir à l'arc, sur lesquelles il est reconnaissable, puissent être utilisées par le VSF Tir à l'arc pour sa communication (documents ou site internet du club). (*) *Rayer la mention inutile.*

J'autorise* – Je n'autorise pas* le VSF le VSF Tir à l'arc à communiquer mes nom, prénom, téléphone et adresse mail à notre partenaire STAR ARCHERIE, afin qu'il crée un compte client avec des tarifs préférentiels. (*) *Rayer la mention inutile.*

Informations et suivi des séances



Abonnez-vous à notre chaîne WhatsApp, afin de vous tenir informé des actualités de notre association (présence de l'entraîneur DEJEPS, vacances scolaires, ...)

Type de licence

Je règle l'adhésion au VSF Tir à l'arc (comprenant la cotisation au club, la licence FFTA, la part comité régional et la part comité départemental d'un montant de :

☐ **Poussins 61 €** pour la catégorie U11 10 ans et moins en 2026

☐ **Jeunes 83 €** pour les catégories U13 : 11 à 12 ans en 2026, U15 : 13 à 14 ans en 2026, U18 : 15 à 17 ans en 2026 et U21 : 18 à 20 ans en 2026

☐ **Adultes (sans pratique) 79 €** pour les catégories Sénior 1 : 21 à 39 ans en 2026, Sénior 2 : 40 à 59 ans en 2026 et Sénior 3 : 60 ans et plus en 2026

☐ **Adultes (Loisirs) 96 €** pour les catégories Sénior 1 : 21 à 39 ans en 2026, Sénior 2 : 40 à 59 ans en 2026 et Sénior 3 : 60 ans et plus en 2026

☐ **Adultes (Compétitions) 103 €** pour les catégories Sénior 1 : 21 à 39 ans en 2026, Sénior 2 : 40 à 59 ans en 2026 et Sénior 3 : 60 ans et plus en 2026

☐ **Convention UNSS, FFSU, FFSA pratique en club ou Compétitions 52 €** Toutes catégories d'âge, sur présentation d'une licence de la fédération concernée, en cours de validité pour la saison en cours et de type compétition obligatoirement

☐ **Découverte (à partir du 1^{er} mars) 38 € à condition de ne jamais avoir été licencié FFTA**

☐ **Droit de paillon (licenciés d'un autre club) 32 €**

Kit débutant (obligatoire)

☐ Si je n'en suis pas déjà équipé, je m'engage à acheter par le biais du club, ou par mes propres moyens, à minima, un kit d'accessoires pour débutant comprenant : 6 flèches, une dragonne de doigt, une palette, un bracelet de protection et un carquois.

Le club proposera au plus tard début octobre un kit bronze de chez Star Archerie avec tous ces équipements, achats groupés par le club et au prix Star Archerie.

Règlement adhésion

☐ Par chèque à l'ordre du « VSF Tir à l'arc » (Nom du titulaire :)

☐ En espèces ☐ J'utilise un Pass'Sport de 70.00 euros et règle la différence en ☐ chèque ou ☐ espèce

Le / / à

Signature :

BULLETIN D'ADHESION Saison 2025-2026

Club :

VSF TIR A L'ARC

N° Licence :

- Dans le cas du renouvellement de votre adhésion, ne remplir que votre numéro de licence, nom et prénom, sauf si vous avez des modifications à apporter.
- Les informations relatives aux parents des licenciés nés à l'étranger sont obligatoires dans le cadre du contrôle de l'honorabilité pour toutes celles et ceux qui occupent des fonctions (dirigeants, encadrants, arbitres).
- La donnée marquée d'une * est une déclaration volontaire de la part du licencié/e, elle n'est pas obligatoire ; toutes les autres données, sont à renseigner par le licencié

Identité

Civilité :

NOM d'usage :

NOM de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

CP de naissance :

Pays de naissance si né(e) à l'étranger :

Département de naissance :

Commune de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

 Mobile :

 Courriel :

Nationalité :

☐ Française

☐ Étrangère (Précisez) :

Responsable légal si mineur(e) :

Nom :

Prénom :

 :

 :

Si né(e) à l'étranger :

NOM de la mère :

Prénom de la mère :

NOM du père :

Prénom du père :

Etes-vous en situation de handicap* : ☐

Assurance

L'assurance en responsabilité civile est incluse dans la licence fédérale et ce pour toutes les offres de licences dans le cadre du contrat Maif N°4228719N. Vous avez la possibilité de souscrire à une assurance individuelle (article L321-6 du code du sport) dont les détails et les options sont présentés dans la notice assurance jointe **dont vous devez prendre connaissance**.

☐ Je reconnais avoir reçu la notice jointe, et avoir pris connaissance des garanties complémentaires proposées par la FFTA.

☐ Je souscris à l'assurance individuelle accident avec ma licence. (0.28cts € déjà inclus dans le prix de la licence)

ou

☐ Je refuse de souscrire à l'assurance individuelle accident de la FFTA et dans ce cas je renonce à toute indemnisation par l'assureur de la fédération en cas d'accident dans la pratique du tir à l'arc.

Santé

☐ Je reconnais avoir rempli le questionnaire de santé

☐ J'ai répondu NON à toutes les questions, je n'ai donc pas de certificat médical à fournir pour prendre ou renouveler ma licence.

ou

☐ Je fournis un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc y compris en compétition.

Personnes à joindre en cas de besoin (renseignement obligatoire pour les mineurs) :

Nom	Prénom	Téléphone	Responsable légal

CONTRÔLE ANTIDOPAGE : Considérant le Code du sport - Titre III : Santé des sportifs et lutte contre le dopage, – Article L232-10-3 : « Il est interdit à toute personne de s'opposer par quelque moyen que ce soit aux mesures de contrôle prévues par le présent titre. » – Article L232-12 : « Les opérations de contrôle sont diligentées par le directeur du département des contrôles de l'Agence française de lutte contre le dopage. Les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 ayant la qualité de médecin peuvent procéder à des examens médicaux cliniques et à des prélèvements biologiques destinés à mettre en évidence l'utilisation de procédés prohibés ou à déceler la présence dans l'organisme de substances interdites. Les personnes agréées par l'agence et assermentées peuvent également procéder à ces prélèvements biologiques. Seules les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 et qui y sont autorisées par le code de la santé publique peuvent procéder à des prélèvements sanguins. »

Communication et informatique

Le licencié est informé qu'il recevra des informations liées à son adhésion et au fonctionnement de la fédération et/ou de ses instances déconcentrées, notamment sous la forme de mailing.

Le licencié peut se désabonner à tout moment de la liste de diffusion de la newsletter fédérale.

La FFTA peut inclure dans ces mailings des communications commerciales telles que des offres privilégiées et sélectionnées par la fédération.

☐ J'accepte de voir les contenus publicitaires intégrés aux newsletters fédérales par l'utilisation de mes données personnelles.

NOUVEAU - La souscription ou le renouvellement de votre licence entraîne l'activation gratuite de votre compte Ma Petite Sponso, programme d'avantages licenciés des fédérations membres du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Il vous permet d'économiser et de soutenir votre club en même temps. C'est simple pour vous, et précieux pour le club. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.mapetitesponso.fr/federations/tir-a-larc>. En activant votre compte, vous acceptez les CGU et vous pourrez accéder à la Politique de protection de vos données personnelles et supprimer votre compte à tout moment.

☐ Cochez si vous souhaitez vous opposer à l'activation de votre compte.

MAJEURS

Dans le cadre de l'exécution de la présente prise de licence et pour la promotion du tir à l'arc, le/la licencié(e) reconnaît que la FFTA, ses instances déconcentrées ainsi que son club peuvent procéder à des captations d'images et de voix, et utiliser ou diffuser ces enregistrements à des fins de promotion du tir à l'arc, sur tout type de support de communication, quels qu'ils soient, à titre gratuit et pour le monde entier.

MINEURS

Dans le cadre de l'exécution de la présente prise de licence et pour la promotion du tir à l'arc, le/la licencié(e) mineur(e) reconnaît, **sous réserve du consentement de son ou ses représentants légaux**, que la FFTA, ses instances déconcentrées ainsi que son club peuvent procéder à des captations d'images et de voix, et utiliser ou diffuser ces enregistrements à des fins de promotion du tir à l'arc, sur tout type de support de communication, quels qu'ils soient, à titre gratuit et pour le monde entier.

☐ J'autorise la captation et l'utilisation de l'image et de la voix du mineur à des fins de promotion du tir à l'arc, par la FFTA, ses instances déconcentrées et son club, sur tous supports et pour le monde entier.

☐ Je refuse la captation et l'utilisation de l'image et de la voix du mineur à des fins de promotion du tir à l'arc, par la FFTA, ses instances déconcentrées et son club, sur tous supports et pour le monde entier.

Conformément à la législation en vigueur relative à la protection des données personnelles et au respect du droit à l'image, toute personne dont l'image ou la voix aurait été captée et diffusée dans ce cadre dispose du droit de demander le retrait de ladite image ou de ladite voix. Cette demande doit être adressée directement à l'auteur de la diffusion, accompagnée d'un justificatif d'identité. En cas de refus de retrait ou d'anonymisation de l'image, la personne concernée peut saisir la juridiction compétente afin d'obtenir le retrait. Elle dispose, à cet effet, d'un délai de trois ans à compter de la date de diffusion de l'image.

Les données à caractère personnel recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique auprès de la FFTA, responsable du traitement, pour l'enregistrement de la licence et les activités fédérales. Elles sont destinées à la FFTA, aux membres affiliés ou de droit de la FFTA. La base légale de ce traitement est l'exercice d'une mission de service public et votre consentement. Elles sont conservées pendant toute la durée de validité de la licence FFTA. Elles seront placées en base intermédiaire à partir de trois ans et anonymisées à partir de dix ans à compter de la fin de validité de ladite licence.

Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement des données vous concernant. Ces droits peuvent être exercés en vous adressant directement à la FFTA soit par voie postale (12 place Georges Pompidou - 93160 - Noisy-le-Grand) ou à l'adresse support.informatique@ffta.fr. Si vous estimez, après nous avoir contacté que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Engagement de l'adhérent

En adhérant à la FFTA, l'archer s'engage :

- à respecter les statuts et règlements de la fédération, de ses instances déconcentrées et de son club ;
- à respecter les autres licenciés, dirigeants, officiels, bénévoles et professionnels concourant au bon déroulement de la pratique ;
- à respecter la charte éthique et déontologique de la FFTA ;

Honorabilité

Information spécifique à l'attention des licenciés entraîneurs, bénévoles dirigeants et arbitres :

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif (entraîneur, moniteur, coach, bénévole ou rémunéré) et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives (membre comité directeur) et/ou d'officiel technique au sens des articles L.212-1 et L.322-1 du code du sport. A ce titre, si je réponds à l'un de ces cas, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFTA aux services de l'état afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.

☐ J'ai compris et j'accepte ce contrôle

En cas de refus, vous ne pouvez plus et vous ne devez plus exercer les missions listées ci-dessus.

Nom du signataire (ou responsable légal)

Date

Signature (obligatoire)